

## Direction Opérationnelle Des Télécommunications d'Annaba

### SOUS DIRECTION TECHNIQUE

### DEPARTEMENT ETUDE PLANIFICATION RESEAU D'ACCES

REF : DOT/SDT/DEPRA/ 35 /2024

Annaba le, 29/01/2025

A

**Monsieur : Bendjaballah Tarek**

Cité 28 logts V5 N°176 Oued El Hadjer Didouche M. Constantine

**OBJET : Mise en demeure N° 01 Pour Retard Exécution des Travaux.**

**Projets : Travaux Câble FO pour Modernisation 23\_M\_CemBaboo Cherif\_01In\_lot1**

Bon de commande N° : 408 du 29/12/2024, ODS N° : 416/2024 du 29/12/2024

Dans le cadre de la réalisation du projet cité en objet, qui vous été confié dans le cadre du contrat d'adhésion à commande référencé : 03/AT/DOT23/SDFS/DAL/SM/2024 du 20/10/24, et après une visite de vérification effectuée en date du 25/01/2025 il a été constaté que les travaux ne sont pas encore achevés et ce malgré l'écoulement du délais contractuel ce qui peut retarder la livraison du chantier .

A cet effet, je vous mets en demeure afin d'achever les travaux et le renforcement du chantier en moyens humains et matériels pour palier le retard enregistré ;

Un délai de 08 jours vous ai accordés afin de remédier à l'ensemble des défaillances constatées et honorer vos obligations contractuelles, faute de quoi je me verrai dans l'obligation de procéder à la résiliation de votre contrat.



Le Directeur Opérationnel des  
Télécommunications - Annaba  
Signé: ERKMANI Mohamed Riad